



CODE DE DÉONTOLOGIE



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	2
RELATIONS INTERNES	3
Diversité, équité et inclusion	4
Droits humains et conditions de travail équitables	5
Santé et sécurité sur le lieu de travail	6
Utilisation des biens physiques et numériques de la société	7
Confidentialité	7
RELATIONS EXTERNES	8
Qualité et sécurité des produits	9
Marketing et communication externe responsables	9
Concurrence et transactions loyales	10
Intégrité des relations d'affaires et traitement équitable	10
Cadeaux, invitations et distractions	11
Relations avec les institutions publiques, l'administration publique et autres autorités et associations	12
Activités politiques, lobbying et défense d'intérêts	12
DÉVELOPPEMENT DURABLE	13
Intendance environnementale	14
Approvisionnement et production responsables	14
Relations avec les communautés	15
Innovation durable	15
GESTION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ	16
Livres comptables, états financiers et autres rapports d'activité	17
Lutte contre la corruption	17
Respect des obligations fiscales	18
Relations avec les auditeurs internes du Groupe, les sociétés d'audit externes, le collège des commissaires aux comptes et autres organes de contrôle	18
Conflit d'intérêts	19
Vie privée et protection des données	20
MODIFICATIONS DU CODE ET VIOLATIONS	21
Sensibilisation au Code de déontologie	21
Signalement des infractions	21
Mesures disciplinaires	21
Modifications du Code	21

AVANT-PROPOS



Bolton Group est une entreprise familiale italienne qui produit et commercialise une grande variété de produits de grande consommation iconiques depuis plus de 70 ans. Dans les secteurs **Food, Tuna Supply, Home Care, Personal Care, Beauty Care** et **Adhesives**, son portefeuille compte plus de 60 marques renommées, présentes au quotidien au sein de 100 millions de foyers dans plus de 150 pays à travers le monde.

Notre mission est de **créer de la valeur aujourd'hui et pour l'avenir**, tout en protégeant l'environnement, en grandissant avec nos collaborateurs et en prenant soin de nos clients grâce à des produits de haute qualité, innovants et durables.

Les **talents de nos collaborateurs** et les **valeurs fortes** que nous partageons sont les piliers de notre réussite.

Les activités de Bolton Group reposent sur **quatre convictions fondamentales** :

Design for Value nous concevons chaque détail en vue de produire de la valeur.

Will to Achieve nous sommes des entrepreneurs : nous n'abandonnons jamais l'idée d'atteindre nos objectifs.

Quest to Evolve nous sommes à la recherche de nouvelles manières et perspectives d'amélioration et d'évolution, en progressant avec souplesse.

Care for Balance nous recherchons le juste équilibre entre la communauté, notre activité et la planète.

Bolton Group favorise le **développement durable** sur les plans économique, social et environnemental afin de garantir une disponibilité équitable des ressources et des opportunités pour les générations actuelles et futures.

Parallèlement à la croissance de notre activité, cela nous permet de nous épanouir dans un contexte dynamique et complexe.

C'est pourquoi il est essentiel de définir notre **système de valeurs d'entreprise** et de le partager aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre organisation.

Notre nouveau **Code de déontologie** est né de notre souhait de promouvoir une philosophie éthique profondément partagée et est disponible pour tous sur notre site web.

J'espère que chacun d'entre nous, mais aussi tous ceux qui interagissent avec notre entreprise, agiront en accord avec ces valeurs fondamentales.

Marina Nissim
Bolton Group Chairwoman



INTRODUCTION

Le **Code de déontologie** (que nous appellerons parfois également le Code) est l'expression des **principes fondateurs** et des **valeurs** de Bolton Group. Il représente un moyen de partager notre culture d'entreprise forte et de définir les principes de base, engagements et lignes directrices que nous attendons de nos employés et partenaires commerciaux dans leurs pratiques et comportements.

Le Code de déontologie s'applique à toutes les entreprises de Bolton Group et s'adresse à toutes les personnes qui travaillent au nom ou pour le compte de Bolton Group, y compris les consultants, agents et représentants, entre autres.

Ce Code de déontologie vise à garantir que chaque destinataire dispose d'un **guide** pour comprendre **nos principes** et **nos valeurs éthiques** et les mettre en pratique afin d'instaurer une confiance mutuelle entre nous, ainsi qu'avec tous nos interlocuteurs.

Chaque destinataire devra respecter les principes et règles contenus dans le Code, de même que les dispositions établies dans le système juridique dans lequel il travaille (qu'il soit national, supranational ou étranger) ainsi que les dispositions contenues dans les conventions collectives applicables.

Les cadres et managers doivent être des exemples pour les autres en montrant que le respect du Code de déontologie est une partie fondamentale de notre travail quotidien et que la réussite dans les affaires est étroitement liée à l'observation des principes énoncés dans le Code.

Le Groupe exigera de toute personne avec laquelle il entretient des relations d'affaires d'adopter le Code. Le Groupe lui demandera d'accepter ses principes comme condition préalable à la poursuite ou à l'instauration des relations et ajoutera des clauses dans ses contrats à cet égard, si nécessaire.

Les destinataires doivent s'adresser au responsable RH ou à leur superviseur direct pour toute clarification concernant leur compréhension ou leur interprétation du Code de déontologie et/ou ses contenus spécifiques. Des procédures internes vous fourniront de plus amples informations concernant ce Code.

Le Code de déontologie a été adopté et approuvé à l'unanimité par le Conseil d'administration de Bolton Group le 30 mars 2023.



RELATIONS INTERNES

Les personnes sont le cœur de notre organisation et notre ressource la plus précieuse. Grâce à leurs compétences et à leurs talents, elles sont la véritable force motrice de la croissance et du développement de la société. Par ailleurs, un environnement positif, stimulant et collaboratif est caractéristique de notre culture : c'est pourquoi chacun de nous doit se comporter dans le respect de la dignité et des sensibilités d'autrui.



Diversité, équité et inclusion

Nous sommes attachés aux principes de **liberté**, de **dignité** et de **respect** de la personne en créant et en maintenant un environnement de travail positif, décent, sûr et inclusif qui donne à tous nos collaborateurs l'opportunité de mener leur activité du mieux qu'ils peuvent et d'atteindre leurs objectifs professionnels.

Nous sommes attachés à offrir un parcours professionnel chez Bolton qui garantisse réellement **l'égalité des chances**, par exemple pour le recrutement, les promotions, les récompenses et avantages, les formations ou la retraite qui doivent reposer sur le mérite et n'inclure aucune forme de discrimination (par ex. en raison de l'origine, de la couleur de peau, de l'âge, du sexe, de la langue, de la religion, de la nationalité, des opinions politiques, de l'appartenance politique, de l'adhésion à un syndicat, de l'orientation sexuelle, de la caste ou du statut social ou de la situation matrimoniale).

En plus de promouvoir l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion, nous condamnons toute forme de discrimination et de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, découlant par exemple :

- de la création d'un environnement de travail intimidant ou hostile ou, en tout état de cause, excluant ou discriminatoire ;
- d'une ingérence injustifiable avec le travail d'autrui ;
- de la demande de faveurs personnelles en échange d'opportunités d'évolution professionnelle.

NOUS ENCOURAGEONS NOS COLLABORATEURS À

- Être exemplaires en respectant des principes d'égalité des chances, en créant un environnement de travail non discriminatoire et en traitant chacun de manière juste et équitable.
- Encourager les personnes à exprimer leur avis et à discuter entre elles de diversité, d'équité et d'inclusion.
- Se comporter de manière inclusive et coopérative vis-à-vis des autres afin d'instaurer une confiance et un respect mutuels.
- Être courtois et traiter les collègues et partenaires de la manière dont ils aimeraient être traités et signaler immédiatement à leurs superviseurs ou au responsable RH tout acte ou situation de discrimination, réelle ou supposée.
- S'attacher à reconnaître, soutenir et améliorer les réussites et compétences professionnelles des collaborateurs.



Droits humains et conditions de travail équitables

Chez Bolton Group, nous croyons fermement que, dans notre société, l'entreprise joue un rôle clé pour garantir que les **droits humains** de chacun sont respectés et protégés.

Nous avons le devoir de contribuer activement à défendre et à promouvoir les droits humains des employés, des tiers et des communautés en accord avec la *Charte universelle des droits de l'homme* et les conventions qui en ont découlé, par exemple la *Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail*, les *Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme*, la *Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)*, les *principes du Pacte mondial des Nations unies* et les *Principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'OCDE*.

Notre engagement transparaît clairement dans notre Politique relative aux droits Humains, qui nous astreint à une manière spécifique de faire des affaires.

Nous favorisons le dialogue direct, actif et ouvert avec nos employés à tout moment afin de garantir que toutes les opinions sont entendues.

Nous établissons un dialogue constructif avec les syndicats ou les organes représentatifs sur les conditions de travail, les relations patronales-syndicales et les questions d'intérêt mutuel.

Pour garantir le signalement immédiat de tout abus, le Groupe établit des **procédures transparentes, équitables et confidentielles** pour les employés, parties prenantes et partenaires commerciaux permettant de soulever les questions pertinentes.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Respecter la dignité et les droits humains de leurs collègues et de toutes les personnes avec lesquelles ils sont en contact dans le cadre de leur travail.
- Travailler les heures régulières et supplémentaires autorisées par la loi du pays dans lequel ils sont employés.
- Signaler à leurs superviseurs ou au responsable RH toute forme de harcèlement dont ils auraient été victime ou témoin.
- Éviter et réprimer tout comportement qui serait offensant, intimidant, malveillant ou insultant. Cela inclut toute forme de harcèlement ou d'intimidation à caractère sexuel ou autre, qu'il soit individuel ou collectif.



Santé et sécurité sur le lieu de travail

Bolton Group se préoccupe du **bien-être**, de la **santé** et de la **sécurité** de ses collaborateurs et en fait une priorité.

Le Groupe offre des environnements de travail sûrs et sains et exerce ses activités en accordant une attention particulière à la sécurité de son personnel, des prestataires externes et des communautés auprès desquelles il travaille. Le Groupe se conforme à toutes les dispositions en vigueur en matière de santé et d'hygiène au travail.

Notre objectif est de favoriser une culture de la sécurité chez tous nos collaborateurs grâce à des formations appropriées. Il incombe à chacun d'entre nous de respecter les règles et procédures établies pour notre protection et celle de nos collègues. Il est impératif que nous utilisions les équipements de protection individuelle et signalions toute anomalie immédiatement.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Contribuer activement, travailler et se comporter de manière sûre.
- Se conformer à toutes les règles applicables concernant les aspects de santé et de sécurité liés à leur travail et les partager.
- Utiliser les équipements de protection individuelle de manière responsable et signaler immédiatement toute anomalie.
- Exercer leurs activités uniquement quand ils sont formés, compétents, aptes sur le plan médical, suffisamment reposés et assez vigilants.
- Encourager leurs collègues à respecter les règles en matière de prévention, de sécurité et de santé mises en place dans le lieu où ils travaillent.
- Collaborer et participer activement en vue d'améliorer les systèmes de prévention et faire des propositions via les voies établies.
- Savoir comment agir en cas d'urgence sur leur lieu de travail ou dans un lieu où ils sont en déplacement.
- Signaler rapidement à leurs superviseurs ou au responsable RH tout accident ou blessure, réel ou évité de justesse, maladie, situation d'insécurité ou d'insalubrité, incident, fuite ou déversement de matériel dans l'environnement, de manière à ce que des actions puissent être prises en vue d'arrêter, d'empêcher ou de maîtriser immédiatement ces situations.
- Se comporter de manière responsable, en respectant l'interdiction impérative d'entreprendre un travail ou une activité, par exemple conduire, sous influence d'alcool ou de drogue.



Utilisation des biens physiques et numériques de la société

Bolton Group demande à tous ses employés d'utiliser les **biens de l'entreprise** de manière responsable.

Tous les biens appartenant à Bolton Group qui nous sont fournis sont des outils fondamentaux pour assurer le succès de la société. En aucune circonstance, les biens et ressources informatiques de l'entreprise ne doivent être utilisés à des fins contraires aux règles contraignantes, à l'ordre public ou à la décence publique.

Il incombe à chacun d'entre nous de **protéger et prendre soin** des biens et ressources qui nous sont confiés. En particulier, il est important de contrôler le fonctionnement et le bon usage des systèmes informatiques, de protéger les informations qu'ils contiennent, de garder les mots de passe et identifiants secrets et d'utiliser uniquement des logiciels autorisés par le Groupe.

NOUS ENCOURAGEONS NOS COLLABORATEURS À

- Ne jamais gaspiller ou détériorer les biens appartenant à Bolton.
- S'assurer que toute utilisation personnelle des ressources de l'entreprise soit en accord avec les politiques de l'entreprise, n'affecte pas les performances au travail et ne provoque pas de perturbations sur le lieu de travail.

Confidentialité

Les informations sont l'un des biens les plus précieux du Groupe. Seront considérées comme des *informations confidentielles* toutes les informations qui ne sont pas officiellement publiées et faisant référence au Groupe, à ses filiales, ses responsables, ses partenaires, ses opérations, ses activités, ses projets, ses investissements et ses stratégies.

Les informations et les documents privés et confidentiels sont un bien précieux et leur divulgation pourrait entraîner des préjudices pour Bolton Group. Chacun d'entre nous doit donc faire preuve de diligence et de rigueur dans la protection et la conservation des informations auxquelles il a accès dans le cadre de son travail, même après la fin de la relation de travail.

Les informations confidentielles incluent les données, savoir-faire, registres, documents, rapports, notes, études, dessins, photographies et tout autre matériel concernant l'organisation et les biens de l'entreprise, ses activités et ses transactions financières, ses activités de recherche et développement ainsi que toutes les procédures légales et administratives impliquant le Groupe.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- S'assurer que la divulgation d'informations à des personnes au sein et en-dehors de la société est autorisée et découle d'une véritable nécessité professionnelle.
- Comprendre la nature des informations et prendre leurs responsabilités quant à l'utilisation, la circulation, la rétention, la protection et l'élimination de ces informations.
- Veiller à ne pas divulguer des informations en public, y compris en prenant toutes les précautions nécessaires pour protéger les informations dans des documents et sur des dispositifs informatiques hors de leur lieu de travail.
- Respecter le bon usage des équipements informatiques conformément aux politiques informatiques existantes.
- Signaler à leurs superviseurs ou au responsable RH tout événement qu'ils soupçonnent d'avoir un impact éventuel sur la sécurité des informations appartenant à Bolton.



RELATIONS EXTERNES

Nous pensons qu'il est essentiel d'agir de bonne foi et avec équité, respect et franchise envers toute personne qui entre en contact direct avec la société, qu'il s'agisse de fournisseurs, de clients, de consommateurs ou d'institutions publiques.



Qualité et sécurité des produits

Satisfaire les **besoins des consommateurs** et conserver leur **confiance** sont au cœur de nos activités quotidiennes.

Nous travaillons avec passion en vue d'améliorer la qualité en permanence, en accordant une attention particulière à la sélection des matériaux, à la sécurité et à la santé afin d'offrir aux consommateurs des produits de grande valeur et distinctifs. Nous entretenons un dialogue ouvert avec nos consommateurs, en fournissant des informations et des réponses rapides à leurs questions tout en écoutant leurs avis afin d'améliorer nos produits et d'anticiper leurs besoins.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Respecter les exigences législatives et réglementaires locales et internationales visant à garantir la qualité et la sécurité des produits.
- Signaler rapidement à leurs superviseurs ou au responsable RH tout problème concernant la qualité et la sécurité d'un produit.

Marketing et communication externe responsables

La **communication** et les **relations externes** influencent directement et indirectement l'image de la société ainsi que ses activités.

Nous tenons à fournir aux personnes extérieures à la société des informations claires et véridiques. Nous défendons donc le principe d'une communication claire qui aide les consommateurs à faire des choix et des achats éclairés. Nous croyons dans une utilisation respectueuse des médias et de la publicité et nous nous engageons à protéger en toutes circonstances les droits des consommateurs tels que le droit à la protection de leur vie privée et le droit d'obtenir des informations transparentes.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Décrire nos produits de manière véridique, transparente et précise.
- Prendre en considération différentes dimensions culturelles, sociales, religieuses et ethniques dans la création d'une campagne de marketing.
- Cibler toujours nos activités promotionnelles avec la plus grande responsabilité et le plus grand respect, et appliquer les règles locales régissant les pratiques en matière de marketing.
- Agir de manière responsable lorsqu'ils mènent des activités de communication externe ou autres, en ayant toujours à l'esprit les intérêts de Bolton, en protégeant les informations sensibles et en différenciant leur opinion personnelle de celle de Bolton Group.



Concurrence et transactions loyales

Nous reconnaissons la **valeur de la concurrence** et l'importance de la préserver en vue du développement du marché et de la protection des intérêts des consommateurs.

Nous nous efforçons de mener nos activités dans le plein respect des règles et lois applicables dans les pays où nous opérons, dans un contexte de franchise, d'honnêteté, d'intégrité et de bonne foi. Ainsi, nous rejetons toute pratique enfreignant les principes de la concurrence et les règles du marché libre, notamment vis-à-vis de nos clients.

Bolton Group **interdit expressément toute entente sur les prix**, tout usage de la menace, toute offre ou demande d'avantages en contrepartie de la non-participation à des mises en concurrence ou des appels d'offres.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Connaître le droit sur la concurrence du pays dans lequel ils exercent leur activité.
- Traiter nos clients avec impartialité, de manière à n'accorder à personne un avantage indu par rapport à un concurrent.
- Informer leurs superviseurs ou le responsable RH et demander des conseils juridiques en cas de concurrence déloyale et en matière d'antitrust.

Intégrité des relations d'affaires et traitement équitable

Nous nous efforçons de conduire toutes nos relations avec des entités externes avec **intégrité, honnêteté et respectabilité professionnelle**. Les fournisseurs, les clients et les partenaires commerciaux jouent un rôle fondamental dans l'amélioration de la compétitivité globale de la société. Les relations avec eux sont primordiales pour la prospérité de la société et doivent se caractériser par des principes d'équité, de franchise et de satisfaction mutuelle.

Nous refusons de nouer des relations d'affaires avec des entités impliquées dans des activités illégales. C'est pourquoi, avant d'instaurer des relations d'affaires avec quiconque, nous vérifions sa fiabilité et sa réputation professionnelle.

Nous refusons de travailler avec des fournisseurs, des clients et des partenaires commerciaux qui enfreignent la législation internationale sur le travail et les règles et lois concernant le travail des enfants. De même, nous considérons qu'il est essentiel que tous nos fournisseurs, clients et partenaires commerciaux s'engagent à respecter les principes de durabilité sociale, économique et environnementale dans leurs pratiques. C'est une condition nécessaire pour instaurer ou poursuivre un partenariat avec Bolton Group.

Nous sélectionnons nos fournisseurs sur la base de critères de concurrence, d'objectivité, d'intégrité, d'impartialité, de prix juste, de qualité des biens et/ou services offerts et de responsabilité sociale. Bien que nous garantissons l'équité et l'impartialité, nous prenons également en considération la fiabilité du fournisseur et toute relation préexistante basée sur la confiance.



NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Signaler rapidement à leurs superviseurs, ou au Comité interne désigné, tout comportement adopté par l'autre partie semblant contraire aux principes éthiques établis dans le Code.
- Travailler avec des fournisseurs, des clients et des partenaires commerciaux qui partagent nos principes et nos valeurs éthiques.

Cadeaux, invitations et distractions

Une exigence essentielle pour chaque personne travaillant dans notre société est la capacité de **mener ses activités avec franchise et équité**, en gardant son indépendance de choix et de jugement.

L'échange de prestations et autres avantages qui ne correspondent pas à des relations de travail et à une courtoisie professionnelle normales peuvent influencer nos choix.

Il est donc interdit d'accepter, de solliciter ou de demander, pour soi-même ou pour autrui, des cadeaux, des biens gratuits, des prestations ou autres avantages qui pourraient être considérés comme un moyen d'obtenir un traitement favorable ou un avantage indu dans le cadre d'une activité liée à la société ou qui pourraient sembler illégaux ou immoraux ou être assimilés à de la corruption.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Refuser et ne pas accorder de cadeaux ou d'autres avantages, sous quelque forme que ce soit, ne pouvant pas être directement considérés comme de la courtoisie professionnelle ordinaire et signaler immédiatement ces situations à leur superviseur direct ou aux comités appropriés.
- Ne pas accepter, solliciter ni demander, pour eux-mêmes ou pour autrui, des cadeaux, des biens gratuits, des prestations ou autres avantages qui pourraient être considérés comme un moyen d'obtenir un traitement favorable ou un avantage indu dans le cadre d'une activité liée à la société ou qui pourraient sembler illégaux ou immoraux.
- Agir de bonne foi quand ils offrent ou acceptent un cadeau, une invitation ou un voyage et s'assurer que la situation est conforme à la législation locale, aux politiques du Groupe et aux normes volontaires adoptées par le Groupe.



Relations avec les institutions publiques, l'administration publique et autres autorités et associations

Nos relations avec les institutions publiques, agences publiques, autorités et associations sont caractérisées par les **principes d'intégrité**, de **franchise**, de **coopération** et de non-ingérence les plus élevés.

Nous maintenons les canaux de communication ouverts avec toutes les institutions aux niveaux local, national et international. Par la voix de ses représentants, Bolton Group défend ses intérêts de manière claire, scrupuleuse et cohérente, dans le respect des valeurs et procédures de l'entreprise.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Être proactifs et collaborer à la collecte d'informations, de données, témoignages et documents concernant toute demande pouvant être adressée par l'administration publique.
- Éviter d'agir d'une manière qui pourrait être perçue comme une tentative d'influencer indûment le cours d'une enquête en cours.

Activités politiques, lobbying et défense d'intérêts

Toute implication de nos collaborateurs dans des activités politiques se fait strictement et exclusivement à titre personnel. Les marques de Bolton Group ne doivent être impliquées d'aucune manière et le fait que la personne concernée travaille pour le Groupe ne doit pas être exploité à des fins politiques.

Les ressources de Bolton Group ne doivent pas être utilisées pour faire des dons ou apporter des contributions à des partis politiques ou à des entités dont l'activité est liée à un activisme politique ou à son financement.

Nous créons un dialogue lorsqu'il est considéré pertinent et soutenons activement des associations et organisations engagées dans des activités de sensibilisation à chaque fois que le sujet nous tient à cœur.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Assumer tout soutien ou contribution politique personnels sur leur temps personnel et avec leurs propres ressources, sans que cela n'affecte leurs performances au travail.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

En tant que société internationale, nous avons conscience de jouer un rôle important en faveur d'un avenir prospère et d'avoir une grande responsabilité envers les générations actuelles et futures.

Nous pensons que le développement de notre entreprise doit respecter les intérêts à long terme de la planète et des populations qui y vivent.

*Pour nous, **développement durable** signifie faire des affaires fructueuses et prospères, tout en respectant les droits des populations impliquées dans nos chaînes de valeur et les communautés dans lesquelles nous travaillons et en protégeant les ressources de la planète, qui sont à la base de la réussite de notre entreprise.*



Intendance environnementale

Nous nous engageons à **respecter la planète**, en essayant de minimiser notre impact environnemental, et à générer des actions positives aussi bien à court terme qu'à long terme. Chaque destinataire de ce Code doit se conformer à toutes les lois, règles, politiques du Groupe et normes volontaires applicables.

Nous nous efforçons de développer des produits et processus de plus en plus efficaces dans leur utilisation des ressources. En particulier, nous entendons **promouvoir des actions climatiques et de gestion de l'eau positives, protéger nos océans et utiliser les ressources dans une optique circulaire.**

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Identifier les opportunités d'amélioration de nos performances environnementales, notamment, par exemple, la réduction des déchets, l'efficacité énergétique et l'utilisation rationnelle de l'eau.
- Prendre en considération l'impact de leurs actions et comportements sur l'environnement.
- Signaler à leurs superviseurs ou au responsable RH tout incident ou situation pouvant entraîner une infraction à la législation environnementale ou avoir un impact négatif sur l'environnement.

Approvisionnement et production responsables

Nous reconnaissons l'importance de mettre en œuvre des **pratiques commerciales responsables** dans toutes nos usines et sur l'ensemble de nos chaînes de valeurs. C'est pourquoi nous nous engageons à acheter des ingrédients, formules et emballages pouvant être plus durables et plus responsables.

Nous tenons à acheter des biens auprès de fournisseurs qui peuvent garantir leur conformité à des règlements nationaux et internationaux et qui sont engagés dans le développement durable. En particulier, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'engagent à respecter la politique relative aux droits de l'homme de Bolton Group en défendant, du mieux qu'ils peuvent, les droits humains reconnus sur le plan international, tels que définis dans la *Charte universelle des droits de l'homme* et les conventions qui en ont découlé.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Respecter toutes les lois, règles, politiques internes et procédures applicables concernant l'achat responsable de biens et services.
- Travailler avec des fournisseurs qui partagent nos principes et nos valeurs éthiques.
- Promouvoir activement une culture d'approvisionnement responsable et le respect des droits humains auprès de tous nos partenaires commerciaux.



Relations avec les communautés

Nous sommes résolus à être un citoyen corporatif responsable, en soutenant les communautés dans lesquelles nous opérons grâce à des activités éducatives, des initiatives volontaires et une assistance matérielle pour les personnes vulnérables.

En particulier, nous pensons que l'éducation et la culture sont des outils essentiels pour fournir un meilleur avenir aux populations.

Nous sommes ouverts à toute forme de collaboration avec des organisations nationales et internationales afin de favoriser le développement économique et social, soutenir des programmes éducatifs et collaborer à la recherche scientifique.

NOUS ENCOURAGEONS NOS COLLABORATEURS À

- Avoir une écoute active des communautés dans lesquelles ils opèrent et partager les demandes ou besoins éventuels au sein de notre organisation.

Innovation durable

Nous avons à cœur de rechercher des innovations offrant un style de vie plus durable via notre portefeuille de produits.

Dans la conception, le développement et la création de nos produits, nous essayons de maximiser la valeur pour nos consommateurs tout en minimisant l'impact sur l'environnement et les sociétés. Plus spécifiquement, nous concentrons nos efforts sur :

- la définition de critères circulaires, en ce qui concerne les recettes, les formules et les emballages ;
- l'utilisation d'ingrédients plus durables dans nos produits, recettes et formules ;
- la réduction de l'empreinte totale des produits, en prenant également en considération la phase d'utilisation (par ex. réduction de la consommation d'énergie et d'eau pendant l'utilisation).

NOUS ENCOURAGEONS NOS COLLABORATEURS À

- Prendre en considération les préoccupations des consommateurs et de la société dans la conception et le développement des produits ainsi que pendant les activités de recherche.
- Faire progresser les études pour comprendre les cycles environnementaux et de vie sociale des produits et services afin de minimiser les impacts négatifs et de promouvoir des styles de vie plus durables.



GESTION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

La précision, la promptitude et l'intégrité sont les principes fondamentaux qui façonnent nos activités. Dans le cadre de nos relations avec nos consommateurs, nos fournisseurs, nos partenaires commerciaux, la société et les autres parties prenantes, nous agissons avec honnêteté et adoptons des valeurs éthiques transparentes qui guident nos comportements.



Livres comptables, états financiers et autres rapports d'activité

Nos partenaires comptent sur nous pour présenter des informations financières **exactes** et **opportunes** qui leur permettent de prendre des décisions commerciales et d'investissement appropriées. Il incombe donc à chacun d'entre nous de documenter et de comptabiliser les transactions de manière honnête et correcte afin que les états financiers et autres rapports d'activité de la société présentent une **image fidèle et exacte** de notre **situation financière** et de nos **performances**.

Les livres et registres doivent être tenus, à tous les égards, en accord avec les lois, principes comptables, politiques et procédures adoptés par de Bolton Group.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Fournir des informations précises et honnêtes dans leurs relations d'affaires et documents.
- S'assurer que toutes les écritures comptables sont opportunes et exactes.
- Ne jamais créer ou modifier des livres comptables de manière à ce qu'ils contiennent des informations erronées ou trompeuses et ne reflètent pas précisément la nature réelle des transactions sous-jacentes.
- Ne jamais comptabiliser des transactions qui n'ont pas ou pas encore eu lieu.
- Ne jamais détruire des documents ou supprimer des données qui pourraient être nécessaires pour étayer une enquête interne ou externe ou un litige prévisible.
- Signaler tous les cas de non-conformité (par ex. omissions, falsifications ou négligences dans les livres comptables ou les documents justificatifs) à leurs superviseurs ou au comité d'audit interne du Groupe.

Lutte contre la corruption

Nous respectons toutes les lois locales et procédures internes applicables en matière de lutte contre la corruption. **Nous condamnons la corruption**, les faveurs illégitimes, les pratiques collusoires et les sollicitations d'avantages pour soi-même, sa propre carrière ou pour la société.

Nous **condamnons également les offres de rémunération**, les avantages matériels et autres avantages de toutes sortes à destination de représentants du gouvernement, de fonctionnaires, d'employés des secteurs public et privé ou de leurs proches dans le but d'influencer ou de rémunérer un acte officiel, même en réponse à une pression illégale.

Les marques de courtoisie professionnelle sont autorisées, par exemple des cadeaux ou des formes d'invitation sans contrepartie (*voir le paragraphe dédié*), si elles sont de valeur modeste, qu'elles ne compromettent pas l'intégrité ou la réputation de quiconque et ne pourraient pas être considérées comme visant à obtenir un avantage indu.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Signaler rapidement à leurs superviseurs ou au responsable RH toute action pouvant être perçue comme contraire à nos principes sur la corruption.



Respect des obligations fiscales

Le respect des obligations fiscales nécessite la sensibilisation aux lois et règlements en matière fiscale et leur respect. Il nécessite aussi la volonté de bannir tout dispositif fiscal à caractère agressif et d'adopter des mesures de contrôle strictes afin d'éviter ou de limiter les litiges avec les autorités fiscales.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Tenir des registres précis et complets.
- Fournir aux services comptables et fiscaux toutes les informations et tous les documents leur permettant d'établir nos formulaires fiscaux et déclarations de revenus de manière correcte et complète.
- Ne jamais mettre en place, dans leurs activités professionnelles, des transactions ou des schémas qui exposent le Groupe à des risques financiers ou qui pourraient entraîner des litiges avec les autorités fiscales. En cas de doute, veuillez contacter au préalable le service comptable et fiscal en vue d'effectuer une analyse approfondie.

Relations avec les auditeurs internes du Groupe, les sociétés d'audit externes, le collège des commissaires aux comptes et autres organes de contrôle

Les relations avec les auditeurs internes du Groupe, les sociétés d'audit externes, le collège des commissaires aux comptes et autres organes de contrôle se caractérisent par la plus grande diligence et le plus grand professionnalisme, dans le respect de leur fonction.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Répondre ponctuellement et rapidement à leurs demandes d'informations.
- Leur fournir des données et des documents précis, complets et exacts.
- Coopérer pleinement et faciliter par tous les moyens l'exécution des contrôles qui leur incombent en vertu de la loi ou de nos politiques internes.



Conflit d'intérêts

Les employés doivent éviter toute situation ou activité pouvant faire naître un **conflit d'intérêts**. En particulier, lorsque nos employés ont des relations ou des intérêts financiers hors de leur sphère professionnelle qui pourraient interférer ou affecter leur capacité de prendre des décisions professionnelles impartiales dans les meilleurs intérêts de Bolton, ils doivent en informer la direction immédiatement.

Cela inclut :

- des relations et/ou interactions d'affaires entre de Bolton Group et un membre de votre famille ou un ami ou dans lesquelles vous ou un membre de votre famille ou un ami avez des intérêts ou des avantages ;
- occuper un poste ou travailler, de quelque façon que ce soit, auprès de partenaires de Bolton (par ex. clients, fournisseurs et concurrents, etc.) ;
- posséder des parts ou avoir un intérêt financier chez un concurrent, un fournisseur ou un client.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Éviter et, en tout état de cause, signaler à leurs superviseurs ou au responsable RH tout cas de conflit d'intérêts.
- Informer la direction en cas de conflit d'intérêts potentiel qui pourrait influencer ou semblerait influencer leur jugement et leurs actions (par ex. lorsqu'ils occupent un poste, l'implication ou la participation financière dans une entreprise qui est un concurrent, un client, un fournisseur ou tout autre partenaire commercial de Bolton Group).



Vie privée et protection des données

Bolton respecte la **vie privée de toutes les personnes** et leurs **données à caractère personnel**.

Nous veillons à ce que les données à caractère personnel et informations de nos parties prenantes, y compris les employés, consommateurs et partenaires commerciaux, ainsi que les données et informations collectées dans le cadre de nos activités de travail, restent confidentielles et soient utilisées de manière appropriée.

Nous nous assurons de collecter et de traiter les données à caractère personnel dans le respect des droits fondamentaux, des libertés et de la dignité des personnes concernées et en accord avec les dispositions juridiques en vigueur.

De ce fait, nous collectons et enregistrons uniquement les informations nécessaires à des fins spécifiques, clairement définies et légitimes, et conservons ces informations uniquement pendant le temps strictement nécessaire.

NOUS DEMANDONS À NOS COLLABORATEURS DE

- Respecter le droit à la vie privée des personnes et conserver les informations personnelles en toute confidentialité et en toute sécurité.
- S'assurer que les données à caractère personnel sont conservées en toute sécurité.
- Demander des conseils juridiques avant de transférer des données à caractère personnel hors du pays où elles ont été collectées.
- S'assurer que les tiers auxquels nous délégons le traitement des données à caractère personnel respectent les lois pertinentes.
- Ne pas collecter d'informations *sensibles* (liées, en particulier, à la santé, à l'origine ethnique, aux opinions politiques, à la religion, à l'orientation sexuelle) sans le consentement de la personne concernée et uniquement si la loi l'autorise.
- Évaluer à qui et pourquoi divulguer ces informations. Vérifier les adresses électroniques et les contenus avant de les envoyer. Se demander si le destinataire est autorisé à accéder aux données.
- Évaluer la nécessité de crypter les données sensibles ou confidentielles.
- Ne pas laisser de documents ou d'ordinateurs sans surveillance.
- S'assurer de l'élimination en toute sécurité des informations, si elles doivent être éliminées.



MODIFICATIONS DU CODE ET VIOLATIONS

Sensibilisation au Code de déontologie

Bolton Group s'engage à mener des activités de sensibilisation au Code de déontologie auprès de tous les destinataires et à leur fournir les informations pertinentes afin qu'ils puissent l'interpréter correctement.

Signalement des infractions

Il incombe à chacun des destinataires de s'assurer que le Code de déontologie est appliqué. Nul n'est autorisé, en aucune circonstance, à demander ou à autoriser des exceptions aux principes établis dans ce Code.

Toute violation avérée doit être signalée à votre superviseur direct ou au responsable RH, ou bien référez-vous au mécanisme de signalement dédié et aux lois et règlements locaux applicables. Les investigations appropriées et leurs conclusions seront partagées avec la personne ayant signalé l'infraction et les services chargés des conclusions de manière à adopter toute mesure disciplinaire nécessaire.

La société s'engage quant à elle à garantir une confidentialité totale à toute personne signalant un manquement de bonne foi et s'assurera que cette personne ne subira aucunes représailles.

Mesures disciplinaires

Chacun de nous est en devoir de respecter et d'observer les dispositions du Code de déontologie et toute violation pourra amener la société à prendre des mesures disciplinaires.

En cas de violation, et si des mesures disciplinaires ont été jugées nécessaires, la société s'engage à appliquer ces mesures disciplinaires indépendamment de la fonction de la personne dans la société, garantissant ainsi que les mesures sont justes et proportionnées à l'infraction commise.

Modifications du Code

Les mises à jour, modifications ou ajouts ultérieurs seront décidés conformément aux procédures établies.

Les révisions peuvent également prendre en considération des suggestions formulées par les destinataires ou des personnes extérieures à la société, en plus de l'expérience acquise dans l'application du Code lui-même.





RÉFLÉCHISSEZ AVANT D'IMPRIMER



BOLTON
GROUP

Via G.B. Pirelli, 19 - 20124 Milan (Italie)
www.boltongroup.net